

# Les Infos du



DOSSIER

## LES SENIORS DANS LA CITÉ

### SOMMAIRE

P4

#### Démocratie locale

Résultats des élections présidentielles et législatives dans le 10<sup>e</sup>

P11

#### Place de la République

Le chantier avance. Le point sur les travaux

P6

#### Vie associative

Zoom sur une association : Ere de jeu

P13

#### Culture

Le 10<sup>e</sup> aime le cinéma !

# LE MAIRE

## A VOTRE RENCONTRE

paris  
**info** Le 3975  
Paris.fr  
\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

1 Place Jacques Bonsergent

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

2 Angle rue Grange-aux-Belles/Ecluses Saint-Martin

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

3 Place du Buisson Saint-Louis

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

4 Angle rue de Metz/rue du Faubourg Saint-Denis

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

5 Marché Saint-Quentin

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

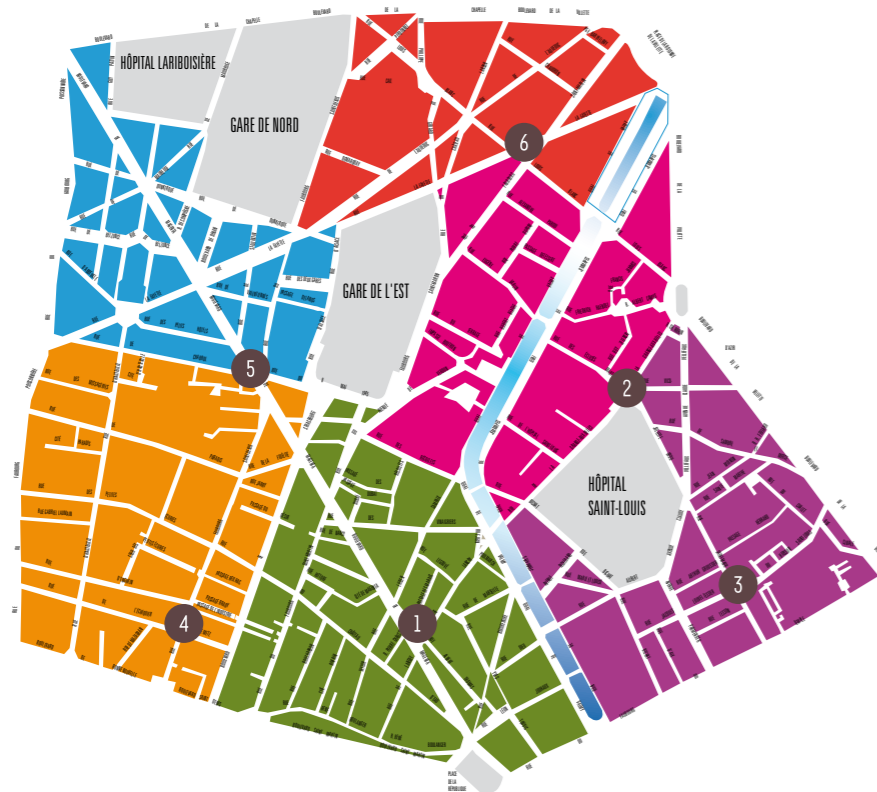
6 Métro Louis Blanc



### HORAIRES

Mercredi/Vendredi : 17H/19H

Dimanche : 10H/12H



Mairie 10<sup>e</sup>  
www.mairie10.paris.fr

### LES INFOS DU 10<sup>e</sup>

Directeur de la publication : Rémi Féraud.  
Rédaction : Xavier Simonin.  
Tél. : 01.53.72.10.00  
Crédits photographiques :  
Déborah Lesage/Mairie de Paris,  
Ere de jeu, Roxanne Gauthier, SIEMP, RIVP,  
Trévelo & Viger Kohler architectes / my lucky pixel,  
Philippe Pumain, Histoire et Vies du 10<sup>e</sup>,  
Michel Tiard, Frédéric Saïd / CASVP,  
Magali BRAGARD / 2010 EUROPACORP  
Réalisation : Agence Bolivie.  
Impression : Imprimerie Vincent.  
Journal municipal trimestriel, imprimé  
à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.  
Distribution : Adrexo

## L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

En élisant François Hollande à la présidence de la République, puis en lui donnant une large majorité à l'Assemblée nationale, les Français ont clairement marqué leur aspiration profonde au changement. Dans le 10<sup>e</sup>, ce sont près de 70 % des électrices et électeurs qui ont voté au 2<sup>e</sup> tour de l'élection présidentielle pour François Hollande, pour les idées qu'il incarne, de progrès et de justice sociale.

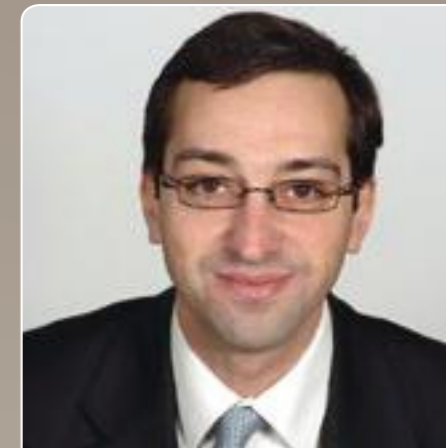
Ces valeurs, c'est Seybah Dagoma, nouvelle députée de la 5<sup>e</sup> circonscription (qui regroupe les 3<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements), qui les portera à l'Assemblée pour les habitants du 10<sup>e</sup> arrondissement. Son élection et son score témoignent de la volonté très majoritaire des Parisiens du 10<sup>e</sup> de participer au changement.

Dans nos quartiers, les attentes sont à la hauteur de l'enthousiasme que ces résultats ont suscité. Sur les questions de l'éducation et des services publics, du logement, de l'hébergement d'urgence et des exilés, du soutien aux quartiers populaires et au milieu associatif, je sais que nos demandes recevront une meilleure écoute.

Je sais aussi que les réformes qui vont s'engager, telles que l'encadrement des loyers, l'ouverture du mariage à tous les couples ou les postes supplémentaires accordés à l'Education Nationale, auront un véritable impact pour la vie de notre arrondissement.

C'est une nouvelle période qui s'ouvre aujourd'hui pour notre pays, celle du redressement dans la justice. Je suis fier que le 10<sup>e</sup> arrondissement ait répondu avec autant de force à ce rendez-vous démocratique du printemps 2012.

Rémi Féraud  
Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement



*Les citoyens du 10<sup>e</sup> arrondissement ont clairement marqué leur aspiration profonde au changement, en votant à 70 % pour François Hollande, et en élisant une députée socialiste, Seybah Dagoma.*



• François Hollande, président de la République



• Seybah Dagoma, nouvelle députée de la 5<sup>e</sup> circonscription de Paris



# LES ÉLECTIONS

## RESULTATS DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

### 1<sup>er</sup> TOUR

#### 10<sup>e</sup> arrondissement

CANDIDAT	%	Nombre de votants
Mme Eva JOLY	5,86	2 324
Mme Marine LE PEN	5,29	2 098
<b>M. Nicolas SARKOZY</b>	<b>20,78</b>	<b>8 234</b>
M. Jean-Luc MÉLENCHON	14,89	5 901
M. Philippe POUTOU	0,77	304
Mme Nathalie ARTHAUD	0,32	126
M. Jacques CHEMINADE	0,20	80
M. François BAYROU	8,46	3 353
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	0,80	319
<b>M. François HOLLANDE</b>	<b>42,62</b>	<b>16892</b>

#### Paris

CANDIDAT	%	Nombre de votants
Mme Eva JOLY	4,18	41 495
Mme Marine LE PEN	6,20	61 498
<b>M. Nicolas SARKOZY</b>	<b>32,19</b>	<b>319 477</b>
M. Jean-Luc MÉLENCHON	11,09	110 100
M. Philippe POUTOU	0,67	6 643
Mme Nathalie ARTHAUD	0,27	2 719
M. Jacques CHEMINADE	0,23	2 272
M. François BAYROU	9,34	92 660
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	1,00	9 959
<b>M. François HOLLANDE</b>	<b>34,83</b>	<b>345 627</b>

### 2<sup>e</sup> TOUR

#### 10<sup>e</sup> arrondissement

CANDIDAT	%	Nombre de votants
<b>Votants</b>	<b>82,96</b>	<b>40 147</b>
<b>M. François HOLLANDE</b>	<b>69,39</b>	<b>27 856</b>
M. Nicolas SARKOZY	30,61	12 291

#### Paris

CANDIDAT	%	Nombre de votants
<b>Votants</b>	<b>83,03</b>	<b>1 007 958</b>
<b>M. François HOLLANDE</b>	<b>55,60</b>	<b>5 60 459</b>
M. Nicolas SARKOZY	44,40	447 499

## RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES

### 1<sup>er</sup> TOUR

#### 5<sup>e</sup> circonscription (3<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arrondissements)

CANDIDAT	%	Nombre de votants
M. Jean-Baptiste MARLY (Front National)	4,80	2 029
M. Abel BOYI-BANGA (Divers droite)	0,21	90
Mme Seybah DAGOMA (Socialiste)	<b>43,60</b>	<b>18 433</b>
Mme Monique DABAT (Extrême gauche)	0,34	145
M. Benjamin LANCAR (UMP)	<b>21,30</b>	<b>9 007</b>
M. Thomas SAMAIN (Ecologiste)	0,68	286
M. Gaspard DELANOE (Autres)	0,43	180
Mme Isabelle FOUCHER (Extrême gauche)	0,47	200
Mme Loris PRUVOT (Le Centre pour la France)	4,86	2 056
Mme Anne SOUYRIS (Europe-Ecologie-Les Verts)	8,60	3 636
Mme Olga JOHNSON (Parti radical)	0,69	292
Mme Martine BILLARD (Front de gauche)	13,01	5 499
Mme Jeannine SISTI (Divers gauche)	0,03	13
M. Mickaël FERRAZ (Autres)	0,51	214
M. Serge FEDERBUSCH (Divers droite)	0,47	197

### 2<sup>e</sup> TOUR

<b>Mme Seybah DAGOMA (Socialiste)</b>	<b>70,10</b>	<b>27 385</b>
M. Benjamin LANCAR (UMP)	29,90	11 681

## « ENSEMBLE NOUS SOMMES LE 10<sup>e</sup> » SAISON 2012



Depuis 1996, le collectif d'associations « Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup> » a développé des projets divers en maintenant les mêmes objectifs :

- favoriser la participation de tous les habitants, français et étrangers, du 10<sup>e</sup> arrondissement, à la vie sociale, culturelle et politique ;
- contribuer au renforcement de la démocratie locale et à l'exercice de la citoyenneté.

« Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup> » privilégie des projets sur la durée : ainsi, la saison de rencontres interculturelles structure un projet annuel fédérant des dizaines d'associations, élaboré collectivement lors de réunions mensuelles.

Si certaines associations étaient déjà présentes dès 1996, d'autres prennent contact à l'annonce des événements mis en place par le collectif. Au fil des rencontres de 2012, des associations en relation avec les communautés arménienne, malgache, bolivienne, congolaise, ainsi que le MRAP, ont activement participé aux activités et à la saison 2012 sur le thème « Le pays d'où je viens ».

La saison 2012 a apporté un certain renouvellement :

- les « quinzaines » sont devenues une saison d'un mois afin de permettre une meilleure visibilité des événements, dont les conférences ; certains thèmes tels que la naturalisation (« Ces Français venus d'ailleurs » par Annie Poinot) ou l'hispanité (présentée par Pedro Ardo, poète et professeur) ont trouvé leur public, chaque fois plusieurs dizaines de participants passionnés ;
- l'exposition en mairie a rassemblé une dizaine d'associations, dont la moitié exposait pour la première fois ;
- la Nuit du Conte a été reprogrammée après quelques années d'interruption ;
- les stands associatifs de la Fête du Canal ont connu pour certains une plus grande affluence, tandis que les spectacles de l'après-midi dans le jardin Villemin ont conjugué une fois de plus convivialité et professionnalisme.



Site : <http://ensemble10.free.fr/ensemble10@free.fr>

Retrouvez « Ensemble, nous sommes le 10<sup>e</sup> » sur Facebook, Twitter (@Ensemble10Paris), et sur [www.projets-citoyens.fr](http://www.projets-citoyens.fr)

## CIRCUL' LIVRE, C'EST LE PRÊT ET L'ÉCHANGE GRATUIT DE LIVRES POUR PETITS ET GRANDS !

Circul'livre consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des habitants en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture. Les livres proviennent des dons des participants ; ils sont estampillés du logo de l'opération.



### • Quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

1<sup>er</sup> dimanche du mois, de 11h à 13h, Marché Saint-Quentin (85 bis boulevard de Magenta).

### • Quartier Louis Blanc / Aqueduc

Dernier dimanche du mois, de 11h à 12h30. Stand installé en principe aux alentours de la boulangerie située rue du Faubourg Saint-Martin près de l'angle de la rue Louis Blanc.

### • Opération Circul'livre : devenez bénévoles !

Rejoignez les organisateurs bénévoles à raison de deux à trois dimanches par an. Contact : Mairie du 10<sup>e</sup>

(Coordinatrice des conseils de quartier).  
Tél : 01 53 72 10 78 ou [demolocale10@paris.fr](mailto:demolocale10@paris.fr)

### • Plus d'infos sur :

<http://www.circul-livre.blogspot.com>

### ERE DE JEU ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

**Ere de jeu est une association culturelle très active dans notre arrondissement mais également sur l'ensemble du territoire parisien. A l'occasion de ses dix ans, elle nous explique comment elle s'est tournée vers le jeune public et le public adolescent.**

#### Quels sont les objectifs de votre association ?

**Ere de jeu** est né avec le festival **Escapades** (1<sup>er</sup> festival jeune public parisien dont la première édition a eu lieu en 2003) qui est issu d'un constat particulier : il n'y avait alors aucune lisibilité sur le **jeune public** à Paris, rien ne lui était réellement dédié.

**Escapades** s'est donc rapidement imposé comme le rendez-vous de la création jeune public, transdisciplinaire et internationale, en partenariat avec de nombreuses structures partenaires, et principalement dans le 10<sup>e</sup>, autour de lieux symboliques comme le Point Éphémère, l'Espace Jemmapes, la Chapelle

des Récollets, en y proposant des actions culturelles d'envergure comme **le Grand ramassage des peurs**, **Fais-moi lire, Fais-moi écrire** et **Les bâtisseurs**.

**Ere de jeu** a donc pour mission d'aider les jeunes à l'éducation par la culture, en particulier à travers les écritures contemporaines dans les domaines des arts de la scène et des arts visuels.

#### Quelles sont les principales actions que vous avez menées dans le 10<sup>e</sup> arrondissement ?

- "**Le grand ramassage des peurs**" en 2006 dans le 10<sup>e</sup>, avait pour but de restaurer le lien social en luttant contre le sentiment d'insécurité que pouvaient ressentir certains enfants. Accompagnés par des comédiens, ces derniers ont été invités à raconter leurs peurs par écrit. Ces peurs ont ensuite été ramassées, mutualisées, donnant lieu à des pièces de théâtre permettant de les exorciser, de les recycler dans la joie.

- "**Fais-moi lire, fais-moi écrire**" (2007 – 2011) avait pour mission la découverte du théâtre contemporain, par le biais d'ateliers d'écriture et de théâtre, confiés chaque

année à une équipe artistique différente. Le but était d'aborder l'écriture et la lecture différemment, d'ouvrir des horizons, de se frotter au plaisir de la découverte théâtrale, de donner des perspectives et de valoriser les jeunes dans leurs créations.

- "**Les Bâtisseurs**" (collège de la Grange-aux-Belles) a pour principal objectif de faire découvrir les métiers du spectacle, qu'ils soient techniques ou administratifs.

- "**Auteurs en série**" dans le cadre du dispositif parisien "l'Art pour grandir" au collège de la Grange-aux-belles en 2011-2012.

Les élèves ont écrit un feuilleton théâtral sur le thème de l'amour, sous la direction de comédiens, auteurs, metteur en scène (Jean-Philippe Naas). Chaque classe s'est saisie d'un épisode (la déclaration, la confiance etc...). Les élèves ont suivi un parcours autour de l'amour, en allant voir des spectacles, en allant au Louvre pour y découvrir la gestuelle de l'amour dans les peintures et sculptures du Louvre. Ils se sont fait photographe en situation de déclaration, de dispute amoureuse dans leur établissement. A l'issue d'une semaine de résidence de la compagnie dans le collège, les enfants ont présenté la restitution de

leur travail sous forme de grands diptyques images / textes, lors d'une porte ouverte aux familles.

- "**Clichés !**" est une manifestation photographique pour les collégiens du 10<sup>e</sup> sur le portrait et l'image des femmes : apprendre à se regarder à un âge où cela devient de plus en plus compliqué, apprendre à décrypter les représentations des femmes dans la publicité et les médias, voilà l'objectif de "Clichés!". Les jeunes se photographient les uns les autres, par binômes garçon/fille. Forts de toutes les analyses qui leur ont été livrées, ils tentent de se regarder avec bienveillance et déchargés des clichés que la société leur impose. Lors de l'exposition de ces clichés, ils analysent ensemble ce qu'ils ont produit.

Les clichés seront ensuite amenés à être exposés dans divers lieux de l'arrondissement. Cet atelier concerne des classes des collèges de la Grange-aux-Belles et de Valmy.

#### Pourquoi avoir choisi le 10<sup>e</sup> arrondissement ?

Le 10<sup>e</sup> arrondissement est pour nous le terrain idéal pour lancer et faire naître nos projets. L'équipe municipale nous a toujours soutenus, a toujours été à l'écoute et n'a jamais fait machine arrière.

De par sa diversité, son multiculturalisme, sa richesse associative et le nombre d'acteurs sociaux, cet arrondissement est pour nous un terrain d'action idéal.



• Visite organisée au Louvre : des élèves du collège de la Grange-aux-Belles découvrent la peinture classique

## DIX SUR DIX, L'ÉVÉNEMENT ATTENDU DE LA RENTRÉE

Les samedi 15 et dimanche 16 septembre prochain (14-19h), aura lieu le 4<sup>e</sup> édition de Dix sur Dix, dans l'ancien couvent des Récollets et dans le jardin Villemin.

Au programme : de nombreuses animations culturelles (spectacles, concerts, performances, projections de films) et sportives, expositions, pour tous les publics.

Quelques points forts du week-end :

- Inauguration par une chorale le samedi à 14h en présence du Maire du 10<sup>e</sup> et des élus
- Pendant tout le week end, visites guidées des ateliers d'artistes en résidence aux Récollets
- Une scène ouverte (musique) le samedi après midi et le dimanche dans l'enceinte du couvent des Récollets
- le Jazz Band du Conservatoire du 10<sup>e</sup> (samedi en fin d'après-midi)
- Pique-nique le dimanche (à partir de 12h) organisé par les conseils de quartier. Animations spéciales pour les enfants (maquillage, chamboule-tout...)
- Forum des sports pendant tout le week-end. Nombreuses animations sportives.
- Exposition rétrospective, en plein air dans le jardin des Récollets, des articles d'Histoire et Vies du 10<sup>e</sup> publiés dans les Infos du 10<sup>e</sup>
- Une représentation "cirque", le dimanche après midi, par les élèves de l'école de cirque du CRL10 dans l'ancienne Chapelle du couvent des Récollets

En plus d'une cinquantaine d'animations, durant tout le week-end, près d'une centaine d'associations échangeront dans le jardin Villemin, avec tous les habitants du 10<sup>e</sup> et des arrondissements limitrophes.

Le conseil des seniors, celui de la jeunesse et les six conseils de quartier du 10<sup>e</sup> se mobilisent durant ce week-end festif qui se déroule dans un des hauts lieux du patrimoine de Paris, au coeur de notre arrondissement.

Information sur le programme des animations, à partir du 1<sup>er</sup> septembre : [www.dixsur dix.org](http://www.dixsur dix.org)

# LES SENIORS DANS LA CITÉ

*L'espérance de vie a augmenté de vingt ans en un demi-siècle. C'est une chance, mais aussi un défi pour les pouvoirs publics, car il faut pouvoir répondre aux questions posées par la dépendance. Dans le 10<sup>e</sup>, grâce notamment à Sybille Fasso, conseillère d'arrondissement chargée des Affaires sociales et des Personnes âgées, des actions sont entreprises pour permettre aux seniors de participer activement à la vie de la cité.*

## LES CLUBS EMERAUDE

Accessibles aux Parisiens, préretraités et retraités à partir de 55 ans ou en situation de handicap, les clubs seniors, répartis sur toute la capitale, offrent la possibilité de pratiquer de multiples activités gratuites : manuelles, artistiques, physiques, intergénérationnelles, culturelles, ludiques... Ils sont ouverts à la journée (clubs Émeraude) ou l'après-midi (clubs de proximité) du lundi au vendredi. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, des animateurs accueillent les adhérents et les guident en fonction de leurs attentes et de leurs centres d'intérêt.

Les clubs seniors du 10<sup>e</sup> :

### Club Grange aux Belles

11, rue Boy Zelenski - Tél. 01 40 40 99 57  
Ouvert matin et après-midi

### Club Robert Blache

4, rue Robert Blache - Tél. 01 40 34 14 76  
Ouvert matin et après-midi

### Club Vellefaux

66, avenue Claude Vellefaux - Tél. 01 40 40 78 04  
Ouvert l'après-midi

### • Les restaurants Émeraude

Il y a 2 restaurants Émeraude dans le 10<sup>e</sup>. Ouverts uniquement le midi, ils sont destinés aux personnes de plus de 65 ans (ou plus de 60 ans si elles sont reconnues inaptes au travail) et qui habitent à Paris depuis au moins 3 ans. Vous pouvez y prendre vos repas servis à table, dans un cadre convivial ; vous pouvez également venir accompagnés de votre famille ou d'amis.



LE CONSEIL DES SENIORS DU 10<sup>e</sup>

Créé en 2008, il regroupe les seniors qui s'impliquent dans la vie citoyenne : la solidarité en est le maître mot. 3 commissions, ouvertes à tous, se réunissent régulièrement pour travailler sur les thématiques suivantes : « Vie quotidienne », « Culture et diverses cultures », « Activités intergénérationnelles ». Toutes les informations le concernant sont affichées sur le panneau dans le hall de la Mairie.

Le Conseil des seniors, c'est aussi la convivialité, l'échange, la reconstruction du monde ! C'est le rôle que se donne la réunion hebdomadaire des « Jeux-Dix » au Centre social Le Paris des Faubourgs. Il organise aussi des visites, des animations, des conférences et débute une chorale. Depuis janvier 2012, le Conseil des seniors répond aussi aux questions qui se posent aux personnes âgées ou à leurs proches, lors d'une permanence de conseil, d'orientation et d'information. Elle a lieu les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 10h30 à 12h au RIF (relais information famille) au 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

Informations : sybille.fasso@paris.fr  
www.mairie10.paris.fr  
Tél. : 01 53 72 10 00

## LES CLICS : UN SERVICE AMÉLIORÉ POUR LES SENIORS ET LEUR ENTOURAGE

CLIC Paris Émeraude Nord-Est, c'est la nouvelle appellation du Point Paris Émeraude du 10<sup>e</sup>. Nouveau nom, mais aussi nouvelle organisation, et renforcement des équipes professionnelles pour s'adapter aux besoins et mieux accueillir, informer, conseiller, orienter les Parisiens âgés et leurs familles. Le CLIC (centre local d'information et de coordination) a par ailleurs déménagé de la rue Bichat vers des locaux plus grands et mieux conçus pour recevoir de 9h à 17h30 du lundi au vendredi.

L'équipe est renforcée, ce qui permet un accompagnement amélioré, en particulier pour les questions de perte d'autonomie,

et une augmentation des visites à domicile. Elle est en mesure d'apporter des réponses à toutes les difficultés liées au vieillissement : par exemple, aider à trouver une aide à domicile, renseigner sur les associations de l'arrondissement, informer sur les droits, sur des activités sportives adaptées ou sur des loisirs, ou encore apporter des conseils sur les maisons de retraite.

CLIC Paris Émeraude Nord-Est  
126 quai de Jemmapes - 75010 Paris  
Tél. : 01 40 40 27 80.  
Plus d'infos sur paris.fr ou au 3975

## VIVRE EN SENIOR À PARIS

Le 13 février, en présence du maire Rémi Féraud, des élus du 10<sup>e</sup> et de Liliane Capelle, adjointe de Bertrand Delanoë en charge des seniors et du lien intergénérationnel, le



comité d'initiative et de consultation (CICA) du 10<sup>e</sup> s'est réuni, pour échanger sur la place des seniors à Paris, notamment au regard des trois thématiques suivantes : l'accès à l'information, la pratique des sports et des loisirs et le bénévolat. Bernard Ennuyer, sociologue, invité en tant que grand témoin, a apporté son éclairage de spécialiste de la question, ainsi que plusieurs associations, telles que Liliput, Old'Up ou France Bénévolat. La nécessité d'améliorer les liens intergénérationnels a fait l'objet de plusieurs interventions, ainsi que les inégalités qui existent face au vieillissement, notamment entre les hommes et les femmes. Le travail du conseil des seniors du 10<sup>e</sup> a également été mis en valeur, en ce qu'il favorise la participation des personnes âgées à la vie démocratique de l'arrondissement, tout en permettant d'attirer l'attention sur la spécificité de leurs besoins. En conclusion, Rémi Féraud comme Liliane Capelle ont rappelé la qualité du soutien et de l'accompagnement que Paris offre aux seniors, notamment les diverses allocations telles que l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou la carte Émeraude.

## LES AIDES DE LA VILLE DE PARIS

Ces aides sont accessibles aux personnes âgées de plus de 65 ans, résidant à Paris depuis plus de 3 ans, sous conditions de ressources.

Paris Solidarité est une garantie mensuelle de ressources qui porte les revenus à 875 euros pour les personnes seules ou 1391 euros pour les couples.

Le complément santé Paris est une aide forfaitaire à destination des bénéficiaires de Paris Solidarité par l'adhésion à une complémentaire santé. Cette aide à la santé consiste en un versement de 39 euros par mois.

Paris Logement pour les seniors consiste en une aide mensuelle maximale de 80 euros pour les personnes seules, 90 euros pour les couples sans enfant et 110 euros pour les couples avec enfants.

L'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA) a pour objectif d'améliorer la prise en charge des personnes de plus de 60 ans

confrontées à des situations de perte d'autonomie. L'APA concerne tant les personnes âgées résidant à leur domicile que celle hébergées en établissement. L'APA à domicile sert à financer des dépenses permettant le maintien à domicile de la personne âgée figurant dans le plan d'aide élaboré par l'équipe médico-sociale.



Paris domicile offre des prestations telles que l'entretien courant du logement, les courses, la préparation des repas ainsi qu'une aide à la toilette ou encore un accompagnement dans certaines démarches administratives. Le service d'aide et d'accompagnement à domicile du Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP) se modernise et offre aux Parisiens, retraités, âgés et ou handicapés, l'intervention d'une aide à domicile du lundi au vendredi de 8h à 20h et les week-ends et jours fériés de 10h à 19h. Vous pouvez le contacter au 01 70 64 16 20 pour prendre rendez-vous ou pour toutes informations utiles.

Paris domicile Nord-Est  
(9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements)  
Section du CASVP du 10<sup>e</sup> arr.  
23 bis rue Bichat - 75010 Paris



HYPE(R)OLDS, LE GANG DES SENIORS CONNECTÉS

Cet atelier multimédia pour seniors, produit par l'association Musiques & Cultures Digitales (MCD), vient de s'implanter dans le 10<sup>e</sup>. Hype(r)Olds, le jeu de mots renvoie au public de personnes âgées (Olds) auquel cet atelier s'adresse et à la reconnexion à l'époque actuelle des seniors qui deviennent Hype (dans le coup) et maîtrisent Internet et les nouvelles technologies.

Ce projet, qui propose la création numérique comme lien social, a l'originalité de ne pas être un cours mais un véritable rendez-vous convivial, le support numérique devenant un outil de créativité et de connaissance, de production de contenu multimédia et de support à la discussion. Ces ateliers donnent lieu à des rendez-vous ponctuels, des sorties thématiques, en groupe, « Hype(r)Olds hors les murs », pour travailler la photo, la vidéo, les nouvelles écritures, en investissant le territoire urbain. Équipées d'un studio mobile, les participantes interrogent, photographient, « google » les passants...

Hype(r)Olds est le premier projet Internet et multimédia s'adressant à des femmes de plus de 77 ans. Les ateliers ont lieu en mairie du 10<sup>e</sup> ou au Point Éphémère et dans les rues de l'arrondissement.

Contact : hadda@digitalmcd.com

## LA RUE JEAN MOINON DEVIENT RUE JEAN ET MARIE MOINON

Le samedi 10 mars, une cérémonie émouvante a entériné le changement de nom de la rue Jean Moinon, en présence d'Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris.

Entrepris il y a plusieurs années par la société historique Histoire et Vies du 10<sup>e</sup>, le changement de nom en rue Jean et Marie Moinon s'est concrétisé avec le dévoilement des nouvelles plaques de la rue. Anne Hidalgo, Rémi Féraud, maire du 10<sup>e</sup> arrondissement, ainsi que la petite-nièce de Jean et Marie Moinon, Madame Sylvie Feltesse, avaient auparavant rendu hommage à ce couple exemplaire. Les nombreux habitants du quartier qui y assistaient ont ensuite partagé le verre de l'amitié offert par l'association Quatre Horizons.

### Qui étaient Jean et Marie Moinon ?

Ils possédaient un petit restaurant situé 19 rue du Buisson Saint-Louis. Engagés dans la Résistance, ils furent tous deux arrêtés par la Gestapo en 1944 puis déportés. Ils sont morts tous les deux en déportation, Jean au camp de Neuengamme et Marie à Ravensbrück.

Dès 1946, la rue de Loos est renommée rue Jean Moinon. Le nom de Marie n'apparaît pas, bien qu'elle ait partagé les combats et le destin de son mari. C'est cette injustice historique qu'Histoire et Vies du 10<sup>e</sup> a souhaité réparer. En 2009, un vœu est déposé en conseil d'arrondissement par Jeannine Christophe, présidente de l'association, puis par Rémi Féraud au Conseil de Paris. Suite à un avis favorable du Maire de Paris, Bertrand Delanoë, une délibération



• Anne Hidalgo et Rémi Féraud entourés de membres de la famille de Jean et Marie Moinon

est votée en septembre 2011, entérinant le changement de nom.

Remerciements à Aurélien Ducroux et Cécilia Trono, musiciens du Conservatoire du 10<sup>e</sup>, qui ont interprété le « Chant des Partisans », ainsi qu'à Odile Mercier, membre d'Histoire et Vies du 10<sup>e</sup> et auteur des recherches sur la famille Moinon.

## PLACE DE LA REPUBLIQUE : LE CHANTIER AVANCE

La nouvelle place de la République prend forme. La chaussée a été entièrement refaite et les trottoirs élargis. La nouvelle organisation de la circulation automobile a été mise en place le 19 juin. Dorénavant, elle se fait à double sens autour de la future esplanade piétonne, ainsi que sur les Grands Boulevards (jusqu'au boulevard de Strasbourg). Au nord (côté caserne Vérines), seuls les riverains, taxis et bus peuvent circuler. Ce changement majeur marque le début de la phase B du chantier, qui sera consacrée à la réalisation de l'esplanade piétonne et de la voie de circulation douce côté nord.



FIN DES TRAVAUX : PRINTEMPS 2013

## LOGEMENT SOCIAL : 4 NOUVEAUX IMMEUBLES

4 immeubles neufs ou réhabilités ont été livrés ces 6 derniers mois, soit 125 logements supplémentaires pour le parc social du 10<sup>e</sup>.



209 – 213 rue La Fayette  
Bailleur : RIVP  
73 logements. Réhabilitation.



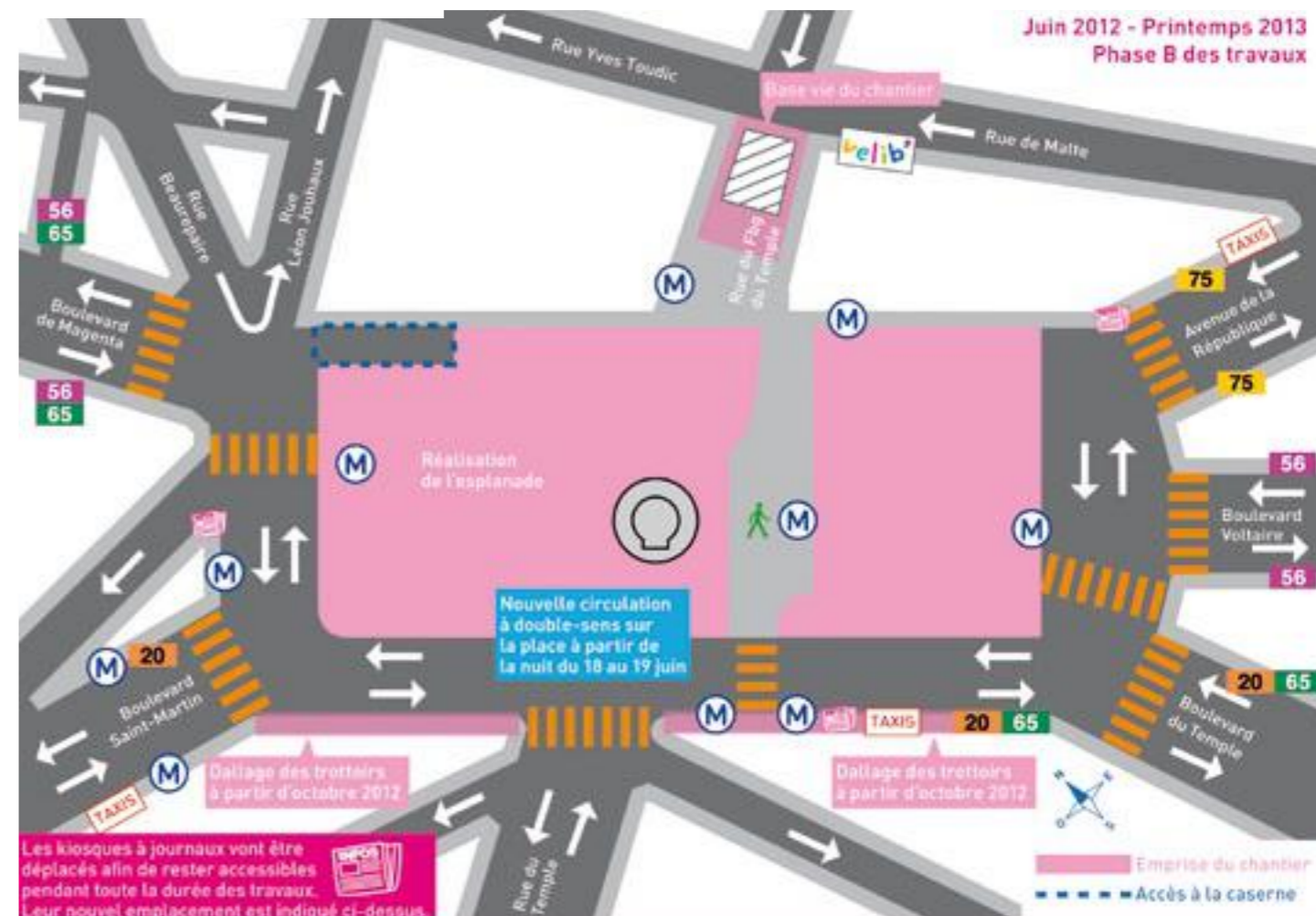
14 rue Marie et Louise  
Bailleur : SIEMP  
16 logements. Réhabilitation.



14 rue de Paradis  
Bailleur : Paris Habitat.  
25 logements. Réhabilitation.



2 rue Bouchardon  
Bailleur : SIEMP  
11 logements.  
Immeuble neuf.



Les kiosques à journaux vont être déplacés afin de rester accessibles pendant toute la durée des travaux. Leur nouvel emplacement est indiqué ci-dessus.

Jun 2012 - Printemps 2013  
Phase B des travaux

## MÉMOIRE DE LA COMMUNE

« L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés », créée le 11 avril 1871, pendant la Commune de Paris, avait son siège dans la Mairie du 10<sup>e</sup>. Le 11 avril 2012, une plaque a été dévoilée dans le hall de la Mairie à la mémoire de ce mouvement féministe précurseur, en présence du Maire Rémi Féraud.

L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés est en effet la première organisation féminine ayant regroupé un très grand nombre de femmes, dont beaucoup d'ouvrières. Durant la Commune de Paris,

cette association aide les femmes à s'organiser pour obtenir notamment l'égalité de salaire hommes-femmes ou la reconnaissance de l'union libre. Elles réclament le droit au divorce, luttent contre la prostitution et soutiennent la Commune jusque sur les barricades.

L'Union des Femmes avait à sa tête **Nathalie Le Mel**, ouvrière relieuse, qui fut déportée en Nouvelle-Calédonie. Durant la semaine sanglante, elle a entraîné une cinquantaine de femmes sur une barricade au bas de la butte Montmartre, pour arrêter les troupes de Thiers ; son autre dirigeante, **Elisabeth Dmitrieff**, jeune aristocrate russe, a pris part elle aussi aux combats de rue.



• Plaque commémorative

En permettant aux femmes de prendre toute leur place dans le combat social et politique de la Commune, cette association a été au service de la construction d'une véritable démocratie. Saluons l'engagement des Amis de la Commune de Paris, notamment Claudine Rey et Jean-Louis Robert, pour perpétuer sa mémoire !

## ACCESSIBILITE : LA MAIRIE DU 10<sup>e</sup> MONTRE L'EXEMPLE



• Toutes les salles recevant du public sont désormais accessibles depuis l'entrée de la rue Hittorf

La Mairie du 10<sup>e</sup> a été la première des vingt mairies d'arrondissement de Paris à équiper de boucles magnétiques pour les malentendants ses deux grandes salles que sont la salle des fêtes et la salle des mariages. Tous les événements qui s'y déroulent sont donc accessibles aux personnes munies d'appareils auditifs. Une boucle portative est également disponible à l'accueil et peut être utilisée dans l'ensemble des services.

En matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, l'obligation légale à laquelle doivent se conformer tous les bâtiments publics d'ici 2015 a été prise en compte dès juin 2011 avec la mise en service du second ascenseur rénové. Les travaux de mise aux

normes du premier ascenseur s'étaient achevés en novembre 2010 avec le percement d'une entrée et la création d'un hall en accès direct depuis la rue Hittorf, à une vingtaine de mètres de l'entrée située rue du Faubourg Saint-Martin. Désormais toutes les salles recevant du public sont accessibles depuis la rue Hittorf.

La Ville de Paris travaille actuellement à la réalisation de pupitres multi sensoriels qui équiperont à terme les vingt mairies et permettront leur accès de manière autonome pour les personnes en situation de handicap sensoriel. Dans la mairie du 10<sup>e</sup>, l'installation de ce pupitre accompagnera la rénovation de la signalétique intérieure du bâtiment.

# LE 10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT AIME LE CINÉMA

## SILENCE, ON TOURNE DANS LE 10<sup>e</sup> !

Avec 940 tournages réalisés à Paris en 2011, l'attractivité de la capitale pour le cinéma est indéniable. Ces tournages ont des retombées économiques directes et indirectes importantes et participent au rayonnement de Paris tant en France qu'à l'étranger. Le 10<sup>e</sup> arrondissement est très prisé par les réalisateurs et pas seulement pour le canal Saint-Martin (*Amélie Poulain* de Jean-Pierre Jeunet) ou la gare du Nord (*Ensemble, c'est tout* de Claude Berri ou *The Bourne Ultimatum* de Paul Greengrass) qui a inspiré récemment Claire Denis. Il a aussi servi de décor pour *Faubourg 36* de Christophe Barratier, *Polisse* de Maïwenn, *Adèle*



• Tournage d'Adèle Blanc-Sec devant la gare du Nord



• Affiche du film de Christophe Honoré, tourné dans le 10<sup>e</sup>, en 2007

*Blanc Sec* de Luc Besson ou très récemment *Alyah* de Elie Wajeman. Sans oublier *Les Chansons d'amour* de Christophe Honoré ou, plus éloigné de nous, *Une femme est une femme* de Jean-Luc Godard. L'un des événements

cinématographique à venir sera sans doute le prochain film de Michel Gondry *L'écume des jours*, adapté du livre de Boris Vian, avec notamment Audrey Tautou, Romain Duris et Omar Sy, actuellement en tournage.

## LES CINÉMAS

### Le Brady 39 boulevard de Strasbourg

Créé en 1956, ce cinéma accueille à cette époque une programmation dédiée au cinéma fantastique. Il est racheté en 1994



• Le Brady

par Jean-Pierre Mocky, acteur et réalisateur de plus de 50 films. Son programmeur Fabien Houi en devient propriétaire en 2010. Il développe la programmation avec des festivals, comme l'été Bollywood, des cycles, des films inédits (cinéma turc), et une sélection de films « jeune public ». La deuxième salle accueille des spectacles vivants, des comédies.

### L'Archipel 17 boulevard de Strasbourg

Etablissement chargé d'histoire dont nous avons fêté le centenaire autour de l'artiste Montheüs, devenu cinéma « Art & Essai » sous la houlette

de son directeur Pierre Dyens, l'Archipel a été repris récemment par Fabrice Roux. Celui-ci développe le cinéma la journée et le théâtre en soirée, ainsi qu'une programmation musicale. La programmation cinématographique est axée sur le jeune public et s'enrichit de ciné-clubs, ciné-concerts, ciné-romans. L'Archipel appartient au dispositif parisien « Enfance de l'art » et « Ecole et cinéma » et participe à « Mon premier festival ».

### Le Louxor 170 boulevard de Magenta

Le gros œuvre du chantier est terminé, la restauration des mosaïques et les finitions des travaux extérieurs sont en cours. La



• Photomontage du futur Louxor

prochaine étape, avant l'ouverture du cinéma au 1<sup>er</sup> semestre 2013, consiste à choisir le délégataire de service public qui exploitera l'établissement. La mairie du 10<sup>e</sup> accueillera en avril-mai 2013 une exposition sur l'histoire de cette mythique salle de cinéma en partenariat avec l'association « Les amis du Louxor ».

## CYCLISTES : QUE SIGNIFIENT CES NOUVEAUX PANNEAUX ?

Depuis le 23 avril, le 10<sup>e</sup> arrondissement expérimente le « tourne à droite » pour les cyclistes aux feux rouges, dans les quartiers Verdun et Lancry.

De nouveaux panneaux ont été installés dans ces quartiers, autorisant les cyclistes à tourner à droite ou aller tout droit à certains feux rouges. Les piétons restent prioritaires et les cyclistes doivent leur céder le passage. Permises depuis un décret ministériel de novembre 2010, cette mesure rend plus fluide la circulation des cyclistes, évitant leur concentration au moment où le feu tricolore

passé au vert pour les automobiles. Mis en place avec succès dans plusieurs pays européens, ce « tourne à droite » va dans le sens d'une évolution du code de la route en faveur des modes de circulation doux et vise à favoriser la coexistence dans l'espace public des différents usagers, piétons, cyclistes et automobilistes.

Les pratiques seront finement observées par les services de la Ville de Paris en lien avec la Préfecture de Police, afin de préparer un déploiement progressif du « tourne à droite » dans les autres quartiers parisiens en « zone 30 ».



## LA MISSION CINÉMA DE LA VILLE DE PARIS

Depuis sa création en 2002, la mission a pour objectif d'accompagner et soutenir le cinéma sous toutes ses formes à Paris, de la création à la diffusion, autour des axes suivants : les tournages, la production de courts-métrages, les salles art et essai et indépendantes, les festivals et événements, le Forum des Images et l'éducation au cinéma.

Pour retrouver tous les films qui se sont tournés dans le 10<sup>e</sup>, les 7 000 lieux de tournages choisis par plus de 500 cinéastes, la base de données et la carte interactive : [www.opendata.paris.fr](http://www.opendata.paris.fr)

Pour les professionnels qui veulent tourner dans la capitale : [www.parisfilm.fr](http://www.parisfilm.fr)

## CINÉ-CLUB

Depuis son inauguration en novembre 2011, le centre d'hébergement d'Emmaüs du 36 bis rue Jacques Louvel-Tessier développe dans son espace culturel et citoyen un partenariat original avec l'association « Belleville en vue(s) », spécialisée dans la diffusion cinématographique et l'éducation à l'image. D'abord avec une participation au festival *Cinéma du réel* (centre Pompidou) et à la fête du court-métrage *Le jour le plus court* (organisé par le CNC). Ensuite avec un ciné-club mensuel ouvert sur le quartier autour des Cinémas du monde.

## Groupe Socialiste

**« Logement : une nouvelle politique se met en place »**

La récente décision de Gecina, première société foncière française, de vendre une partie de son patrimoine immobilier parisien a remis la question de la vente à la découpe sur le devant de la scène. Car cette opération financière, destinée à apurer la dette de Gecina, n'est pas sans conséquences pour les centaines de locataires concernés. Dans le 10<sup>e</sup>, l'immeuble du 166-172 quai de Jemmapes a ainsi été vendu en bloc à BNP Real Estate, dont l'objectif avoué est de procéder à une revente à la découpe.

La législation actuelle, la loi Aurillac, oblige l'acheteur en bloc à prolonger les baux de chaque locataire de 6 ans. Ceux-ci sont donc à l'abri jusqu'en 2018. Mais que se passera-t-il après ? Rémi Féraud et son adjoint au logement Paul Simondon ont reçu les locataires afin de les informer de la situation et de les assurer de leur soutien. Un vœu a été voté en ce sens au conseil d'arrondissement ainsi qu'au conseil de Paris. Il stipule notamment que la Ville examinera la possibilité de préempter des logements au cas par cas si nécessaire. En parallèle, la question de l'achat par un bailleur social est étudiée par la municipalité.

Cet exemple montre, s'il en était besoin, que la législation actuelle n'est pas assez protectrice des locataires. Il faudra que le gouvernement mette en place des dispositifs de lutte contre les ventes à la découpe, nous savons que c'est une priorité de la nouvelle majorité et Seybah Dagoma, nouvelle députée socialiste du 10<sup>e</sup> arrondissement, a déjà rencontré le collectif des locataires.

Il s'agit aussi de protéger les Parisiens au regard de la cherté des loyers et nous nous réjouissons que le gouvernement ait annoncé une mesure d'encadrement des loyers dans certaines zones. Ce dispositif provisoire permettra d'alléger la pression dans nos quartiers. Il faut aussi s'attaquer aux causes profondes de la crise du logement et rééquilibrer l'offre et la demande par la construction de logements neufs. François Hollande s'y est engagé, notamment en favorisant la construction de logements sociaux grâce au doublement du plafond du Livret A.

Désormais, le gouvernement et la Ville iront dans le même sens, ce qui nous permettra d'affronter la crise du logement de manière cohérente et efficace.

Les élus socialistes du 10<sup>e</sup> :  
**Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebar, Hélène Duverly, Elise Fajgeles Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky**

## Groupe Communiste

**« 25 % de logements sociaux dans le 10<sup>e</sup> : une exigence démocratique ! »**

Les élus communistes du 10<sup>e</sup> considèrent la question du logement comme une priorité absolue pour l'arrondissement et sa municipalité de gauche.

Aujourd'hui, y compris en s'appuyant sur l'existence de nombreuses réalisations publiques : crèches, écoles, espaces verts et piétonniers, pistes cyclables... la spéculation immobilière a rendu nos quartiers inaccessibles financièrement, aux familles et aux jeunes à petits revenus et aussi aux couches moyennes, à la location ou à l'achat, faisant parfois rivaliser leurs prix avec ceux de l'Ouest parisien.

Les efforts considérables de la municipalité parisienne et de la mairie du 10<sup>e</sup> pour construire ou acquérir des immeubles en les transformant en habitat social diversifié de qualité permettront d'atteindre 14% de logements sociaux dans le 10<sup>e</sup> en 2014, fin de la mandature.

La loi Gayssot-Besson dite SRU a fixé à 20 % cet objectif. L'ensemble des partis de gauche sont favorables pour le porter à 25 %. Le 10<sup>e</sup> doit s'orienter dans cette direction !

Les élus communistes viennent d'obtenir la création d'une commission consultative foncière d'arrondissement, composée d'élus de toutes sensibilités, de représentants d'associations et des conseils de quartier. Elle devra rechercher activement toutes les opportunités d'accroître le parc social du 10<sup>e</sup>. Beau travail en perspective !

La Ville de Paris qui n'avait malheureusement pas préempté la totalité de l'immeuble « Gecina », quai de Jemmapes, s'est engagée, sur proposition des élus communistes à le faire, pour chaque logement mis en vente et que ses locataires ne pourraient pas acheter.

Passage Delessert, à proximité du canal Saint-Martin, les 69 logements sociaux doivent être réalisés dans les délais prévus. Le logement, c'est aussi l'hébergement des personnes vivant à la rue. Nous n'accepterions pas que cette question, non réglée sous la droite, ne le soit pas avec une large majorité de gauche. De ce point de vue, le nouveau préfet de police de Paris doit permettre sans délai la transformation du rez-de-chaussée de l'ancienne caserne des pompiers Château-Landon en lieu d'accueil de jour pour les personnes sans toit, comme prévu, suite notamment aux nombreuses interventions des élus communistes.

La nouvelle ministre du logement a annoncé un encadrement des loyers au moment de leur relocation. C'est une bonne mesure, espérons qu'elle annonce une nouvelle politique du logement.

**Alain Lhostis, Conseiller de Paris - Conseiller du 10<sup>e</sup> arrondissement, en charge de la politique de la ville**

**Marie-Thérèse Eychart, Adjointe au Maire du 10<sup>e</sup> en charge de la petite enfance, des droits de l'Homme et de la lutte contre les discriminations**

## Groupe des Verts

**« Après la victoire, des responsabilités accrues pour la gauche et les écologistes »**

Le 6 mai dernier, les électeurs ont souhaité mettre fin à une politique qui a surtout apporté division, injustice et précarité. Cette volonté de changement a été confirmée par les élections législatives des 10 et 17 juin qui donnent à la gauche une majorité à l'Assemblée Nationale. Nous devons, en tant qu'élus d'Europe Ecologie-les Verts, rester attentifs à ceux et celles qui, localement et nationalement, nombreux, ont porté leur choix sur nos candidatEs.

Nous resterons vigilants à une sortie programmée du nucléaire et au développement des énergies renouvelables, mais aussi à une lutte contre la pollution atmosphérique qui est aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique. Vigilants aussi à ce que la politique de logements soit appliquée à hauteur des besoins (notamment en matière de création de logements sociaux et d'hébergements d'urgence) et à l'instauration d'une législation contre les ventes à la découpe, comme c'est le cas dans notre arrondissement pour l'immeuble GECINA situé quai de Jemmapes. Vigilants bien sûr à ce que « l'autre », parce que étranger, parce que homosexuel, parce que différent, ne soit plus le bouc émissaire tout désigné à la vindicte populaire. Vigilants aussi à ce qu'on change les rapports de forces internationaux insupportables aujourd'hui et porteurs d'injustices à travers le monde. Nous souhaitons à ce titre une nouvelle approche de la politique migratoire, notamment concernant l'accueil des mineurs étrangers, très présents dans notre arrondissement, pour qu'ils puissent accéder aux structures auxquelles ils ont tout simplement droit.

Au-delà de la victoire qui nous réjouit et reconnaissants de la confiance qui nous a été accordée, nous avons conscience que le travail sera long et les responsabilités nombreuses face aux électeurs et face à l'ensemble de nos concitoyens. La responsabilité de faire face aux crises économiques, sociales et bien sûr environnementales, qui sont intimement liées. La responsabilité d'installer les conditions pour une société plus juste et plus solidaire.

**Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris, Chargée des personnes en situation de handicap, Déléguée au Maire du 10<sup>e</sup> aux sports**

**Mehdi Guadi, Conseiller d'arrondissement Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable et de l'Economie sociale et solidaire**

## Groupe Centre et Indépendants

**« Parité bien ordonnée... »**

La démocratie française évolue lentement et la place des femmes dans la société politique n'est toujours pas reconnue à sa juste place, malgré une loi sur la parité votée il y a plus de 10 ans maintenant.

Le nouveau ministère du Droit des femmes en est d'ailleurs la parfaite illustration car notre incapacité à intégrer la réalité sociale et économique est trop difficile pour nos responsables publics.

La France a pour la première fois un gouvernement totalement paritaire et je souhaiterais que cela ne soit pas que pour quelques mois et que si des femmes étaient incompetentes elles seraient remplacées par d'autres femmes. Car après tout, on n'a jamais demandé aux hommes d'être compétents pour occuper les postes les plus importants de la République.

Je souhaite surtout que nos assemblées soient plus représentatives des deux pôles de l'humanité car cela contribuera assurément à des débats de meilleurs niveaux et de plus grandes ouvertures.

A Paris, les femmes avancent dans le paysage politique plus facilement à gauche qu'à droite et je le regrette car la Droite parisienne en particulier devra réfléchir sérieusement à sa refondation profonde si elle souhaite reconquérir le cœur des Parisiens lors des prochaines échéances. Elle devra en effet, regarder au-delà des apparences et rassembler des personnes qui n'étaient pas sensibilisées à son message. Il passe nécessairement par une répartition des responsabilités entre hommes et femmes.

Pour ma part, je me réjouis qu'une femme soit députée du 10<sup>e</sup> arrondissement, même si je ne partage pas tous ses combats politiques et que nous avons de vifs débats au Conseil de Paris. J'espère qu'elle votera aussi la loi sur le non-cumul des mandats et se l'appliquera à elle-même car c'est ce à quoi je me suis toujours engagée devant vous et je crois aussi à l'exemplarité des femmes dans la sphère publique.

Une nouvelle mandature commence et je souhaite que toutes les femmes y prennent leur place.

**Lynda ASMANI, Conseillère de Paris Groupe Centre et Indépendants conseiller du 10<sup>e</sup> arrondissement**





## LA « MAISON » SAINT-LAZARE

*Aujourd'hui où le Comité d'Histoire de la Ville de Paris vient de présenter une exposition à la mairie du 10° sur « Le Clos Saint-Lazare », où Le Paris des Faubourgs a organisé une série de manifestations autour de « La mémoire d'un carré (Saint-Lazare) », il a paru opportun à Histoire et Vies du 10° de retracer ici la longue histoire mouvementée de ce lieu des origines à nos jours.*

ELLE était née au XIII<sup>e</sup> siècle, pendant le règne de Louis VII, sous forme de baraquements plus ou moins sordides où l'on refoulait les lépreux parisiens (ou du moins les personnes atteintes d'affections cutanées pouvant y faire penser), il fallait absolument les retrancher de la société, pour des raisons morales autant que médicales ! On l'avait établie sur la route de Paris à Saint-Denis, car les lépreux pouvaient y solliciter l'aumône des nombreux voyageurs qui l'empruntaient, avec les précautions qu'imposait leur état d'exclus.

À côté des baraquements, un couvent de frères hospitaliers de Saint-Lazare prêtait assistance à ces malheureux et l'on prit vite l'habitude de confondre sous un même vocable les deux institutions. Mais la lèpre régressa progressivement avec la fin des croisades : l'établissement y perdit sa vocation et les frères hospitaliers laissèrent la place aux religieux de l'abbaye de Saint-Victor. La maison n'eut plus alors aucun caractère hospitalier et vit défiler successivement saint Vincent de Paul et les Lazaristes, des fils de famille qu'on voulait amender comme Beaumarchais, puis les futurs condamnés du Tribunal révolutionnaire, le plus célèbre étant André Chénier, et bien d'autres appelés à mourir sous la guillotine de la Révolution

et de la Terreur, le peintre Hubert Robert qui en réchappa nous a laissé d'importants témoignages graphiques de son séjour à Saint-Lazare.

L'an 1834 marqua un tournant dans l'histoire de Saint-Lazare car la prison se (re)découvrit une fonction hospitalière liée à la prison. L'administration pénitentiaire y créa en effet une infirmerie pour les détenues malades, parmi lesquelles on comptait beaucoup de prostituées syphilitiques ou tuberculeuses. En effet, les mentalités avaient évolué et on pensa à l'époque qu'il fallait non seulement mettre ces pauvres filles à l'écart de la société, mais aussi les aider à se soigner et à

En 1933, lorsque débuta la destruction des bâtiments historiques, on maintint dans les bâtiments restants un hôpital pour les détenues malades des prisons parisiennes. Celui-ci sera rattaché en 1959 à l'administration de l'Assistance publique à Paris, laquelle y installa bientôt un centre pilote de gastro-entérologie, répondant ainsi à une pathologie très présente localement : les cirrhoses et la pathologie digestive florissaient en effet dans ce quartier populaire (l'environnement n'avait pas tellement changé depuis Émile Zola). Par la suite, les techniques évoluant, il devint impossible de continuer à développer un plateau technique coûteux dans un si petit établissement.

Saint-Lazare, ne pouvant plus rendre les services qu'on en attendait, fut désaffecté et revint, en 1997, dans le giron de la Ville de Paris, qui, signe des temps, y a aménagé une école maternelle, un centre social le « Paris des Faubourgs », et est en train de réaliser un gymnase et une médiathèque. La « maison » Saint-Lazare vit toujours !



• Prison St-Lazare

se réinsérer, comme nous disons aujourd'hui. C'est dans cet esprit qu'on substitua des religieuses, les Sœurs de Marie-Joseph de Lyon, à une partie du personnel de la Pénitentiaire, ce qui joignait la mesure sociale au souci prophylactique.

Par la suite, dans les diverses périodes troublées que connut la France, la fonction prison « politique » (après les lettres de cachet des périodes royales) fut réutilisée : ainsi y furent enfermées sous la Commune Louise Michel et durant la guerre de 14-18 Mata Hari qualifiée d'espionne.

Pr. Jean-Paul MARTINEAUD



• Hubert Robert - Distribution de lait aux prisonniers



• Mata Hari



• Prison St-Lazare